

# Citoyenneté et laïcité à l'école primaire



HYMNE. Frédéric Merger, enseignant et trompettiste, accompagne la Marseille version Gospel, chantée par ses jeunes élèves, en visio avec Paris. D.SIMONNEAU

« Il faut savoir faire preuve de souplesse. Discuter, ça règle tous les problèmes. Il suffit de se comprendre pour s'accepter »

**Les anciens élèves de Frédéric Merger, enseignant à l'école Pergaud-Prévert, ont reçu, vendredi dernier, un prix pour leur participation au concours Se construire Citoyen. En CE2 à l'époque, les jeunes Bourbonnais ont étudié la laïcité, l'histoire de France et ont créé une Marseille version gospel.**

Delphine Simonneau  
delphine.simonneau@centrefrance.com

« C'est important de connaître le passé pour améliorer les choses », affirme Wassima. Une leçon que la petite CM2 et ses camarades de l'école Pergaud-Prévert ont apprise au côté de leur enseignant, Frédéric Merger, durant leur année de CE2.

« Avec le concours Se construire Citoyen, nous avons évoqué le fait que nous sommes le fruit d'une histoire. On ne peut pas tout décontextualiser ! », appuie le professeur. « Aristide Briand, à son époque, luttait contre l'interdiction des soutanes dans les lieux publics. » Le lien est fait avec les nombreux débats

autour du voile, qui divise la France depuis quelques années.

Passionné d'histoire « depuis tout petit », Frédéric Merger a ainsi appris à ses jeunes élèves « à ne pas catégoriser les gens ». Pour ce faire, l'enseignant, qui travaille « depuis vingt ans sur des projets d'éducation civique » sait qu'il faut une certaine « maîtrise des domaines ».

Premier travail : replacer la laïcité dans son contexte. « Il faut comprendre que l'on a le droit de croire, le droit de débattre. Mais toujours dans le respect ! »

Enseignant dans un réseau d'éducation prioritaire (REP +), Frédéric Merger ne laisse rien au hasard. « On a retracé les choses sous l'angle de différentes cultures, différentes religions, notamment à travers

l'histoire des musulmans ».

« Finalement, j'ai essayé de leur faire comprendre que dans la vie, il faut faire preuve de souplesse. Discuter, ça règle tous les problèmes ! Je le vois bien quand j'ai affaire aux parents. Il suffit de se comprendre pour s'accepter. »

« On a aussi parlé de l'esclavage », évoque Jeanne, visage poupon encadré de longs cheveux blonds. « Ça nous a appris plein de choses sur les droits de l'Homme, sur le racisme ». Avant d'ajouter : « C'est un peu triste... »

Visites de musées, études des différentes périodes historiques, conférences... Parmi ces projets : l'étude « des Marseillaises ».

L'occasion de découvrir que l'hymne national est utilisé régulièrement, pour diverses occasions. « Récemment, en lien avec la guerre en Ukraine », précise Frédéric Merger. Avec ses élèves, le professeur, également trompettiste, crée ainsi une version de La Marseillaise, mêlée

au gospel. « C'est plus joyeux », sourit Jeanne. Layla et Nassia évoquent d'ailleurs de « bons moments », lors de cet exercice. Une façon « plus ludique » d'aborder la citoyenneté.

Wassima décrit avec ses mots d'enfant un hymne guerrier, chanté pour défendre le droit au respect. « Le gospel, c'est pour se rappeler de la liberté et La Marseillaise, pour faire peur. » Le « point d'orgue » d'une année de travail, pour Frédéric Merger.

## Récompenser des projets citoyens

Avec douze écoles en lice, l'enseignant se réjouit que ses élèves reçoivent un prix, mais tient à préciser que « ce n'est pas le classement qui compte ». « Le plus important, c'est de leur transmettre la réelle valeur de la laïcité : la tolérance ! »

Organisé depuis 2018 par les DDEN (délégués départementaux de l'Éducation Nationale), le concours Se construire Citoyen a pour but de récompenser « la volonté d'inciter les élè-

ves des trois premiers cycles à bâtir et conduire un projet citoyen ».

La remise des prix, en visioconférence avec Paris, s'est déroulée à l'école Pergaud-Prévert, dans la classe de Luc Menand, nouveau professeur des élèves du projet. En présence de deux représentants des DDEN et de Manuela Castro Alves, adjointe à la Jeunesse à la mairie de Montluçon.

Sous le parrainage du Ministère de l'Éducation Nationale et le marrainage du Ministère de l'Intérieur avec la Ministre Déléguée à la Citoyenneté, le concours associe des partenaires tels que les Défenseurs des Droits, l'Association des maires de France ou encore le Syndicat des Inspecteurs.

Cette édition a fait la part belle à la laïcité, en hommage à Samuel Paty, ce professeur assassiné en octobre 2020, pour avoir évoqué les caricatures de Mahomet, prophète de l'Islam, publiées par Charlie Hebdo. ■